

INAUGURATION DU FORUM DES COLLEGIENS DE VAL DE FRANCE

Intervention de Rachid ADDA, conseiller régional d'Ile-de-France

Madame la Sous-préfète
Madame l'Inspectrice d'Académie
Monsieur le Député
Monsieur le Vice-pdt du Conseil Général
Monsieur le Maire
Monsieur le Conseiller Général
Mesdames et Messieurs du corps enseignant
Mesdames et Messieurs

Je tiens d'abord à excuser Jean-Paul Huchon, président de la Région Ile de France, qui ne peut être parmi nous aujourd'hui, retenu par d'autres engagements. Il regrette d'autant son absence que c'est toujours avec un plaisir renouvelé qu'il aime se rendre à Sarcelles. Mais d'autres occasions se présenteront sûrement tant les projets impliquant la Région sont nombreux dans l'Est du Val d'Oise. Je suis pour ma part heureux de me trouver parmi vous pour l'inauguration de ce forum des collégiens des communes de Val de France et d'avoir la possibilité de m'adresser au nom de la Région Ile de France directement à vous.

En matière éducative, la région Ile-de-France est surtout identifiée pour son action dans le domaine des lycées dans le cadre des compétences qui lui ont été conférées par les lois de décentralisation. C'est d'ailleurs une grosse part de son budget puisque cette année 687 Millions d'euros seront consacrés à l'enseignement secondaire.

Elle assure en particulier la construction, la rénovation, l'entretien et l'équipement des 468 lycées publics et 213 établissements privés sous contrat et a su impulser des actions importantes, comme la gratuité des manuels scolaires, l'aide à la demi-pension, ou bien le soutien à des initiatives pédagogiques des équipes éducatives et aux projets portés par les lycéens et j'en oublie sûrement. A cela il faut ajouter l'action régionale dans le domaine de l'apprentissage et de la formation professionnelle avec des aides au CFA et aux organismes formateurs.

Parmi les axes majeurs de l'action régionale, l'orientation scolaire a une place toute particulière. C'est pour cela que dans le cadre du schéma régional des formations, un rapport portant sur un programme d'actions en faveur de l'information et de l'orientation des jeunes franciliens, pour la période 2000-2006, a été adopté en Commission Permanente en octobre 2001. Conformément aux objectifs de ce schéma, le programme d'actions régionales 2000-2006 comprend deux types d'actions complémentaires :

- des actions visant à fournir des réponses adaptées aux besoins spécifiques des collégiens, lycéens, apprentis, jeunes du dispositif 16-25 ans, étudiants,
- des actions à caractère plus transversal s'adressant aux jeunes, aux familles, aux acteurs socio-économiques et aux enseignants.

Le 27 mars 2003, le Conseil Régional a adopté un contrat entre la Région Ile de France et le Département du Val d'Oise définissant les domaines prioritaires pour lesquels la Région apportera son soutien au Département dans la mise en œuvre de ses actions. Dans ce cadre, le Conseil

Régional a adopté par une délibération le montant de l'aide accordée au Département du Val d'Oise pour la réalisation de ses projets d'information et d'orientation des jeunes. Cette subvention d'une hauteur de 16% du coût total a été subordonnée à la conclusion d'une convention.

Cette convention définit les conditions dans lesquelles la Région Ile de France a apporté son soutien financier au Département du Val d'Oise pour la mise en œuvre de plusieurs projets d'information et d'orientation des jeunes. Il s'agit de l'organisation de 4 forums territoriaux adaptés au public collégien en partenariat avec les structures communales ou intercommunales et du salon de l'étudiant, de la formation et des métiers adapté au public lycéen.

Voilà donc le cadre de l'intervention régionale dans l'organisation de ce forum des collégiens de Val de France et des trois qui vont suivre prochainement.

Le concours financier apporté aux projets montés par les établissements, le monde associatif et professionnel, les organismes spécialisés tel l'ONISEP et le CIDJ et comme aujourd'hui les collectivités territoriales dans les domaines de l'information sur les métiers et les formations est l'un des outils sur lesquels reposent l'action de la Région en matière d'orientation. Il en existe d'autres comme la création du site internet lesmetiers.net, site développé en association avec le réseau régional des métiers, ou bien la poursuite d'**études prospectives sur les filières de formation** afin de rassembler l'ensemble des informations disponibles sur les formations d'un domaine, l'évolution de leurs divers débouchés et les préoccupations des entreprises. Parmi les derniers domaines étudiés : les métiers de la communication, ceux du commerce et de la distribution, de l'environnement, du bâtiment et des travaux publics, des carrières sanitaires et sociales ou encore de l'informatique et des télécommunications.

Il s'agit par ces moyens de développer une véritable culture de l'orientation, en direction de tous les publics, qu'il s'agisse des collégiens, des lycéens, des étudiants, ou des apprentis. Cette démarche répond à une double exigence.

La première est plus fonctionnelle puisque les principes de développement, d'amélioration et de création à terme de capacités d'accueil pour les établissements régionaux supposent en parallèle que chaque lycéen ait la possibilité de choisir sa formation en toute connaissance.

D'autant que l'offre de formation est très diversifiée, en évolution constante pour répondre aux enjeux de notre temps et en particulier son adaptation aux métiers de demain. L'Ecole doit être en effet à nouveau la promesse différée d'un emploi en particulier dans nos quartiers où le chômage de masse, avec un taux quatre fois supérieur à la moyenne nationale quand il concerne les jeunes, plombe le pacte républicain.

Cette remarque ne m'empêche pas de croire que l'action de l'Ecole n'est pas réductible au seul débouché vers un métier. Pour citer un ancien ministre de l'Education qui m'est cher, Jean-Pierre Chevènement, « L'Ecole publique doit servir à former les citoyens de l'avenir : non pas seulement les femmes et les hommes capables de relever le défi des mutations technologiques de notre temps, mais aussi des citoyens capables de se faire une idée de leur intérêt commun, bref de faire vivre la République. ».

Ou bien encore Montesquieu qui avait déjà tout exprimé en écrivant avant même l'avènement de la République « C'est dans le gouvernement républicain que l'on a besoin de toute la puissance de l'éducation »

Evoquer la République m'amène à ce qui me semble être la seconde exigence de l'action en matière d'orientation, plus soucieuse de l'égalité des chances, expression parfois galvaudée, à laquelle je préfère d'ailleurs celle d'Eric Maurin qui parle d'égalité des possibles.

Car l'orientation scolaire doit répondre à ce triple objectif :

- Permettre aux meilleurs de trouver la voie qu'ils méritent et éviter que les filières d'excellence, les plus valorisantes ou les plus gratifiantes ne soient finalement accordées pas seulement aux meilleurs éléments mais surtout aux plus informés... C'est encore trop souvent par une orientation scolaire biaisée par des considérations étrangères au principe même de la réussite au mérite, pour tout dire des discriminations intolérables, que l'Ecole reproduit voire amplifie les inégalités sociales et n'assure plus pleinement son rôle de courroie de l'ascenseur social. On inflige alors une sorte de double peine aux élèves méritants des quartiers populaires
- Deuxièmement, permettre des passerelles, une réorientation sans être pénalisé, une féminisation des filières techniques et technologiques et plus généralement s'assurer de l'égalité entre les garçons et les filles.
- Enfin, permettre aux élèves les plus en difficulté de trouver une voie d'accès à une réussite personnelle notamment par une formation diplômante reconnue nationalement.

L'orientation subie doit définitivement laisser place à une orientation choisie ou du moins partagée car comme vous le savez, une orientation réussie et relevant d'un vrai choix est en effet un élément important de la réussite scolaire. D'ailleurs ces choix ne doivent pas toujours être définitifs. On doit donc promouvoir les passerelles existantes et même en développer entre les différentes voies d'accès de formations.

Cette égalité face à l'orientation doit être garantis par le maintien et le développement d'un service public gratuit de l'orientation scolaire plus indispensable que jamais, quand des sociétés privées développent des services commerciaux d'accompagnement scolaire dit de « coaching scolaire » à des tarifs prohibitifs (150 à 400 euros un bilan de compétences pour un élève de sixième !) qui s'adresse à une clientèle de privilégiés.

Dans ce domaine à forts enjeux qu'est l'orientation scolaire, la priorité régionale est d'apporter à chacun les outils nécessaires pour qu'il puisse assumer pleinement le choix de sa propre formation. Quand l'accès à l'information est aujourd'hui peut-être encore plus discriminant que l'accès à la formation elle-même, des forums de qualité tels que celui que nous inaugurons sont indispensables. En particulier pour les collégiens de troisième qui doivent opérer un choix, peut-être le premier grand choix de leur existence.

Je terminerai avant de laisser la parole que j'ai peut-être un peu trop gardée en évoquant à titre personnel la décentralisation et le rôle de l'Etat en matière d'Education.

La décentralisation aux collectivités territoriales, quand elle a été accompagnée des moyens adéquats a été une bonne chose en ce qui concerne les équipements. Il suffit pour s'en convaincre de voir l'amélioration du bâti dans notre secteur et la qualité des équipements pédagogiques. Bien sûr, il faut parfois attendre et se battre pour obtenir les choses et ce n'est pas Didier Arnal présent ici qui me démentira, lui qui s'est battu des années durant pour obtenir la rénovation des collèges Gallois et Chantereine. Mais de nombreux autres exemples quelle que soit la collectivité concernée : Ecole Kergomard, Lycée la Tourelle, Lycée PMF de VLB, les collèges Victor Hugo et Anatole France de Sarcelles qui fut d'ailleurs mon collège, bientôt, et je crois que ça sera une belle réussite, le Lycée JJ Rousseau de Sarcelles.

Toutefois aussi performants puissent être les moyens matériels, ils ne peuvent remplacer les moyens en personnels humains que ce soit parmi le corps enseignant, les personnels TOS, les surveillants...

Pour ma part je déplore que l'Etat aujourd'hui ne s'engage pas plus sur ce point et même contribue à la formalisation d'une Ecole à plusieurs vitesses. Des efforts supplémentaires tant dans les dotations horaires que pour la réduction des effectifs en particulier dans les collèges de nos quartiers doivent être fait. Je trouvais important de le dire quand certains semblent annoncer l'abandon de la carte scolaire et la remise en cause des ZEP.

L'Etat doit garantir le caractère national de l'Education, l'Egalité de traitement de chaque enfant quelle que soit l'inégalité des moyens des familles mais aussi des villes où ils vivent.

Dans cette course de relais où toutes les collectivités territoriales forment une même équipe pour se passer le témoin dans de bonnes conditions pour l'amener jusqu'à la ligne d'arrivée en faisant très attention de ne pas le laisser tomber en chemin, il serait bien que l'Etat ne se résigne pas, après avoir assumé seule cette mission régaliennne de service public, de rejoindre le vestiaire ou les tribunes. Je crois important de le rappeler quand certains envisagent non pas une réforme des ZEP mais leur simple abandon ou bien l'abandon de la carte scolaire qui formaliserait ses insuffisances au lieu de les corriger, à savoir la possibilité pour les plus aisés d'esquiver le handicap territorial, et remettre en cause le caractère national des programmes scolaires en voulant adapter leur contenu au milieu socioculturel voire au bassin d'emploi trouvant d'ailleurs localement des soutiens bien singuliers.

Il est donc du devoir de l'Etat d'assurer à nouveau que l'Ecole républicaine soit le lieu d'une réussite partagée. C'est en respectant sa propre exigence d'égalité fondée sur le mérite que la République permettra à l'Ecole d'assumer pleinement ses missions. Pour sa part, la région Ile de France sera présente dans les starting-block pour faire son tour de piste et apporter sa contribution à l'action la plus noble qui soit car quand on parle d'Education et d'Ecole, il s'agit avant tout du développement et de l'épanouissement de jeunes gens et de les accompagner dans le respect de ce qu'ils sont vers l'âge adulte.

La seule chose que je souhaite c'est que ce qui était possible et même commun il y a 25 ans pour l'enfant Sarcellois que j'étais le redevienne pour toute cette jeunesse pleine d'énergie et d'envie.

Je le dis sans esprit polémique et avec autant de convictions que moi-même, natif de Sarcelles, ancien élève du collège Anatole France et du Lycée JJ Rousseau de Sarcelles, je sais ce que je dois à l'Ecole de la République et aux professeurs qui m'ont guidé dans mon parcours scolaire.

Plus que mon métier d'ingénieur, elle m'a permis de me forger en tant que citoyen et en tant qu'homme et miracle républicain c'est aussi elle qui me permet aujourd'hui de m'adresser à vous sur la même estrade qu'un ancien Ministre de la République et de représenter ce jour la Région Ile de France. Pour finir, je tenais, tout particulièrement ici à Sarcelles pour ma première intervention, à rendre un hommage à mon institutrice de CE2 à l'Ecole Primaire Anatole France à qui je dois énormément comme beaucoup d'anciens jeunes Sarcellois. Cette personne c'est Paulette Dayan et je tenais à l'associer à la première intervention que je faisais au nom de la Région Ile de France.

Je vous remercie.